

RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2026

1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2026  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 202-2011  
«RÈGLEMENT DE ZONAGE»  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GODEFROI

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité de Saint-Godefroi peut modifier le contenu de son Règlement de zonage afin de l'adapter aux besoins exprimés par la communauté locale et jugés pertinent par les membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE l’avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 juin 2026;

ATTENDU QU’un 1<sup>er</sup> projet de Règlement a été déposé lors d’une séance extraordinaire du conseil tenue le 15 juin 2026 et que des copies ont été mises à la disposition du public;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 juillet 2026 à compter de 18h00 à la salle Eugène Anglehart, au 109C, Route 132, Saint-Godefroi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l’unanimité des membres du Conseil d’adopter le présent 1<sup>er</sup> projet de Règlement numéro 297-2026 modifiant le Règlement numéro 202-2011 «Règlement de zonage» de la Municipalité de Saint-Godefroi, lequel décrète ce qui suit :

Article 1

Le plan de zonage, faisant partie intégrante du Règlement numéro 202-2011 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Godefroi, est modifié par un ajustement des limites entre les zones 1-F (Zone à dominance forestière) et 7-C (Zone à dominance de conservation). (Voir l’annexe A au présent 1<sup>er</sup> projet de Règlement). La grille des spécifications des usages n’est pas touchée par cette modification.

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Saint-Godefroi, ce xx jour de xx 2026.

Genade Grenier  
Maire

Lumina Horth  
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion

Le 15 juin 2026

Dépôt du 1<sup>er</sup> projet de règlement

Le 15 juin 2026

Tenue de l’assemblée publique de consultation

Le 3 juillet 2026

Dépôt du 2<sup>e</sup> projet de règlement

Le xx 2026

Adoption du règlement

Le xx 2026

Certificat de conformité de la MRC de Bonaventure

Le xx 2026

Avis d’entrée en vigueur

Le xx 2026

Avis public

Le xx 2026

**1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 297-2026**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 202-2011**  
**«RÈGLEMENT DE ZONAGE»**  
**DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GODEFROI**

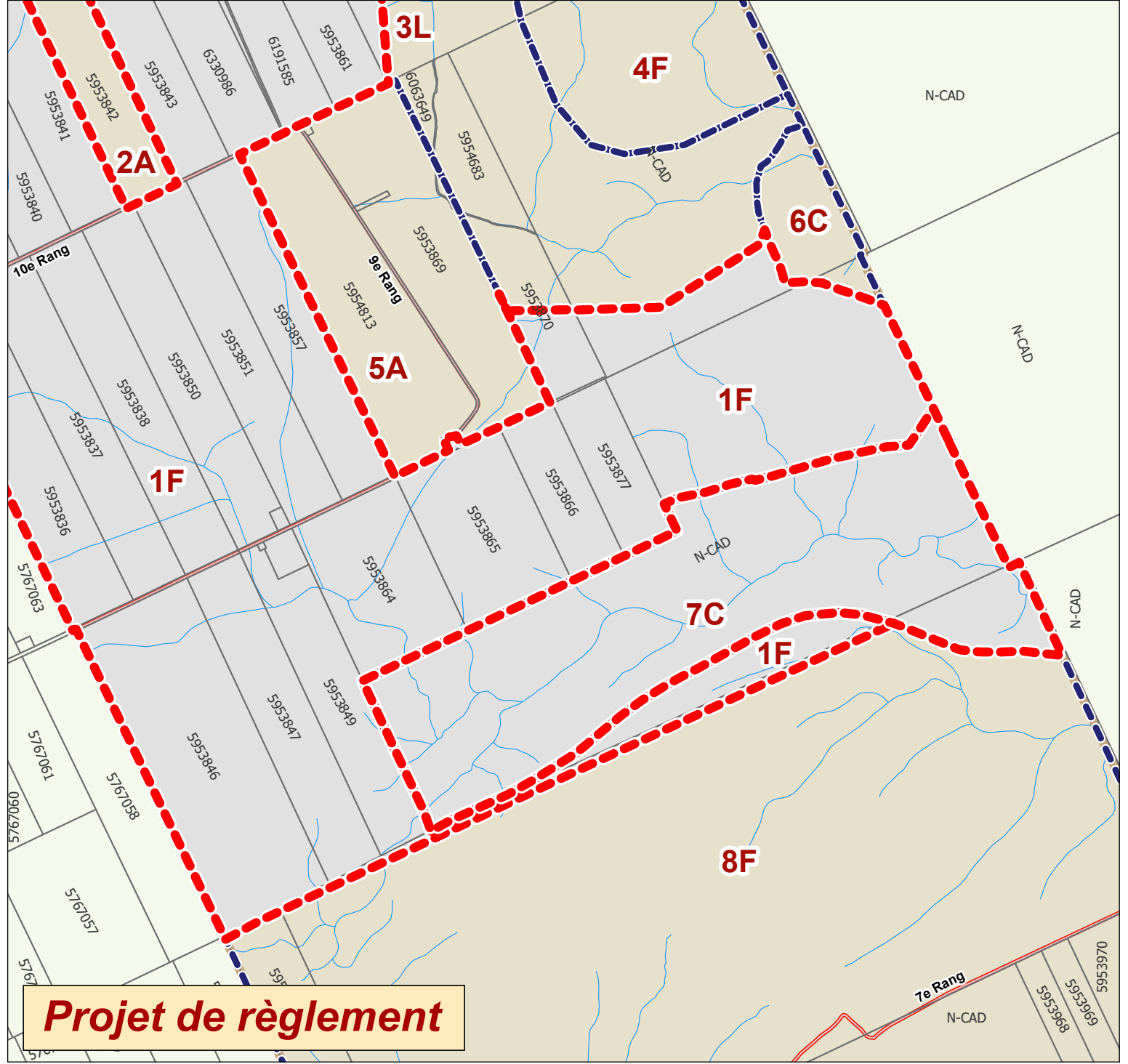
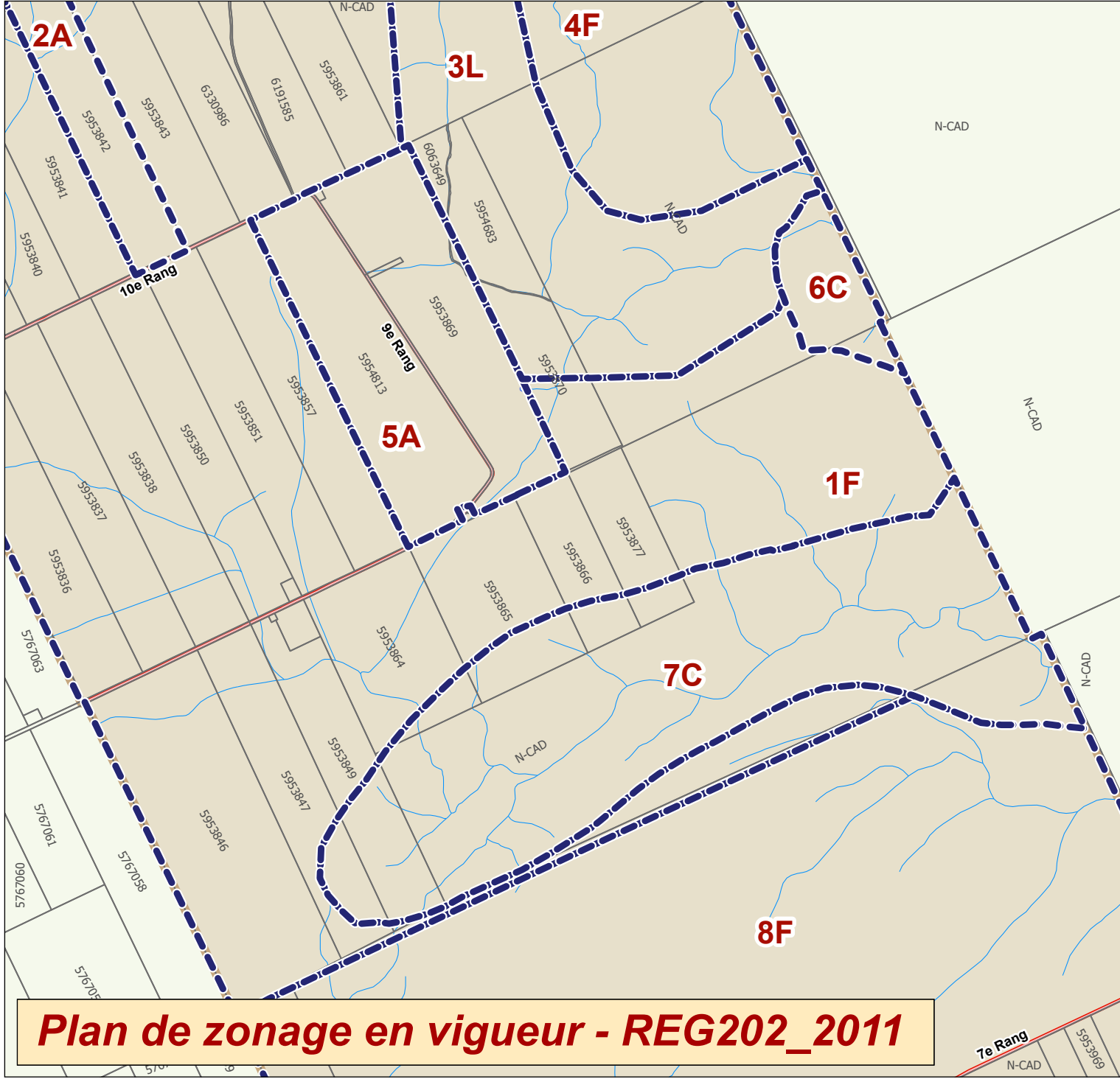
**Annexe A**

**Voir le plan**

**Saint-Godefroi - PREG 1-F et 7-C**

**Reproduit à la page suivante**

Saint-Godefroi - PREG 1-F et 7-C



- Légende**
- Ligne de lot
  - Limite de zone
  - Nouvelle zone proposée
  - Secteur de la modification
  - Municipalité
  - Routes
  - Voie ferrée
  - Hydrographie

**Dominance**  
F - Forestière  
C - Conservation  
L - Loisir extensif  
A - Agricole  
AF- Agroforestière

